

Aspartame, sucrettes, produits light, E951...

ATTENTION DANGER !!!

*Fibromyalgie, hyperactivité, trous de mémoire, maux de tête...⁽¹⁾.
Et si tous ces maux avaient un rapport
avec notre alimentation
dont certains seraient quotidiennement sur nos tables ?*

CONNU dans 90 pays, on trouve cet édulcorant dans plus de 9000 breuvages⁽²⁾ pour la majorité « light » ou aliments transformés (un certain nombre pour nourrissons et petit-déjeuners instantanés, chewing-gum, desserts glacés). Il est également présent, sans mention sur l'emballage, dans des vitamines et suppléments de synthèse. Moins cher que le sucre avec un pouvoir sucrant nettement supérieur, l'aspartame remplace complètement ou en partie le chocolat industriel et de nombreuses confiseries.

Qu'est-ce que l'aspartame ?

L'aspartame, édulcorant non-calorique, a été découvert en 1965 et commercialisé dans les années 80. C'est une poudre blanche, sans odeur, dont le pouvoir sucrant est environ 200 fois supérieur à celui du sucre. Incorporé dans de nombreuses denrées alimentaires à travers le monde, il est commercialisé sous plusieurs marques dont Canderel et Nutrasweet, et porte le label E951 en Europe. On le trouve dans de nombreux aliments⁽²⁾ de consommation courante :

du cola light au ketchup sans sucre en passant par certains dentifrices et même dans de nombreux médicaments⁽³⁾.

L'aspartame a permis aux industries alimentaires une

solution de rechange aux cyclamates et à la saccharine, interdits dans les aliments par le gouvernement depuis que des études sur des animaux⁽¹³⁾ ont révélé qu'ils entraînaient des cancers.

EFFETS IATROGENES DUS A L'ASPARTAME

Abêtissement, ADN (empêche sa reproduction), agoraphobie, agressivité, altération du caractère, alzheimer, angoisses, anxiété, apoplexies, arthrite, asthme, attaques, baisse de l'immunité, ballonnements, bourdonnements d'oreille, cécité, chute des cheveux, cernes grises sous les yeux, confusion, convulsions, crampes, démangeaisons et réactions cutanées, démence, dépression, diabète, diarrhées, difficultés de concentration, difficultés respiratoires, douleurs : abdominales, articulaires, thoraciques, douleurs à la déglutition ou à la miction, aux extrémités, engourdissements, épilepsie, étourdissements, faiblesse, fatigue chronique, fibromyalgie, fringale, frissons, froid intérieur même en été, goût de fer dans la bouche, hyperactivité,

hypertension, hyperventilation, hypo- et hyperglycémie, impuissance, insomnie, irritabilité, leucémie, lupus, lymphome, malformations du fœtus, maux de tête/migraines, nausées, névrites, obsessions, palpitations, paranoïa, parkinson, perte de mémoire, perte du goût, phobies, problèmes cardiaques, problèmes d'érection, problèmes de thyroïde, problèmes menstruels, prise de poids, retard mental, ruptures d'anévrisme, rougeurs cutanées, saignements de nez, sensibilité au bruit, sensibilité aux infections, sclérose en plaque, soif excessive, spasmes musculaires, tremblements, trous de mémoire, troubles de l'audition, de la vision, d'élocution, gastro-intestinaux, tumeur cérébrale, vertiges, violence, vomissements... parfois la mort.

LISTE DE PRODUITS CONTENANT DE L'ASPARTAME, E951, « contient de la phénylalanine »

Il faut bien lire les étiquettes : On en trouve dans beaucoup de produits dits « light » ou sans sucre (mais pas tous), certaines boissons non light en contiennent, certains petits-déjeuners instantanés, rafraîchisseurs d'haleine, céréales, chewing-gums sans sucre, mélanges cacaotés ou chocolatés, boissons au café, desserts réfrigérés, desserts gélatineux, boissons à base de jus de fruits, sodas..., certains

laxatifs et multivitamines, dans des boissons lactées, des médicaments et suppléments nutritifs, des mélanges mixés, des boissons non alcoolisées et sans alcool, des édulcorants de table : sucrettes..., des boissons au thé, des thés et cafés instantanés sucrés, des mousses et crèmes décoratives, des glaçages, des yaourts, certaines confitures, des produits de régime pour mincir dits diététiques...

Que contient-il pour être si dangereux ?

Stable à l'état sec, l'Aspartame se dégrade à 30° C (dans l'estomac : 37° C) en plusieurs produits : la phénylalanine, le méthanol, le formaldéhyde, l'acide formique et le DKP - connus pour être dangereux pour la santé !

Le E 621 ou glutamate, exhausteur de goût est également dangereux, on le trouve entre autres dans les chips.

Qui décide de sa commercialisation ?

Malgré l'affirmation alarmante du Dr Adrain Gross ⁽⁴⁾ en 1985 devant le congrès américain « Il n'y a pas l'ombre d'un doute, l'Aspartame cause des tumeurs au cerveau... », la FDA ⁽⁵⁾ n'a pas retiré l'autorisation donnée en 1981 pour les aliments solides classifiant l'Aspartame au tableau des additifs alimentaires « sans danger » sous le numéro E951.

Au contraire, le Dr Arthur Hull Hayes fut nommé responsable de la FDA, et mal-

gré l'opposition de la commission d'enquête pour son autorisation, celui-ci rejeta les conclusions de sa propre commission d'enquête et autorisa son utilisation également dans les boissons gazeuses peu de temps après, alors que dans les liquides l'Aspartame est encore plus dangereux.

En autorisant cet additif alimentaire, la FDA viole l'Amendement Delaney supposé prémunir contre l'entrée dans l'alimentation de substances cancérigènes tel que le méthanol (formaldéhyde) et la DKP.

Si la FDA ne respecte pas les règles qu'il a mises en place pour la protection du consommateur qui protégera en dernier recours le consommateur ?

La même FDA qui autorise la commercialisation de l'édulcorant E 951 a répertorié 92 effets secondaires liés à l'aspartame depuis 1995 ⁽¹⁾.

Pendant 8 ans, la F.D.A. refuse donc l'admission de l'aspartame jusqu'au changement du commissaire. Pourtant juste

après sa première admission sur le marché des édulcorants en 1974, son autorisation est stoppée net suite à des études (jamais réfutées depuis) qui démontrent le développement de tumeurs chez des animaux de laboratoire. ⁽⁶⁾

Dès que l'aspartame fut retiré du marché, les financiers et chercheurs produisirent une multitude d'études volontairement falsifiées prouvant son innocuité (40 % d'entre elles furent financées par l'industriel Monsanto producteur du produit).

Des malades de plus en plus jeunes

Quelles sont les causes de l'augmentation constante du nombre de personnes souffrant de symptômes, maux et pathologies dits « du siècle » ou « maladies dégénératives » ? La fibromyalgie laisse le corps médical perplexe à tel point que la plupart du temps on préfère le raccourci de maladie psychosomatique.

Pourquoi des personnes de plus en plus jeunes souffrent de maux qui autrefois étaient réservés aux sexagénaires voire septuagénaires ? Pourquoi de nombreux enfants et adolescents souffrent du syndrome d'hyperactivité, de dépression, et même de cancer alors qu'auparavant ce n'était pas le cas ? Réfléchissons sur ce qui a changé dans nos habitudes au point de rendre nos enfants malades ?

La liste des changements pourrait être longue, toutefois depuis quelques décennies les nourrissons consomment des « petits pots ». Quant aux en-

fants et aux adolescents - consommateurs de sucre -, ils ont à présent un grand choix parmi des dizaines de boissons gazeuses et de bonbons sans sucre dits light qui contiennent de l'aspartame.

En été, l'entreposage des boissons dans des lieux de stockage où la température peut excéder les 30° C met en marche le processus de dégradation des produits liquides avant leur consommation.

D'autre part, l'aspartame vendu en poudre peut être utilisé par les personnes qui aiment cuisiner des déserts dits « light ».

Conseiller les « sucrées » aux diabétiques et aux personnes qui souhaitent perdre du poids est une totale ineptie. Des études prouvent au contraire que les produits chimiques comme l'aspartame accentuent le surpoids, le diabète et provoquent bien d'autres maux encore ⁽¹⁾.

L'aspartame : excitotoxique et neurotoxique

Le E 951 (code à retenir) ou « sucre de substitution » est en fait un produit de synthèse dont les composants ont des propriétés excitotoxiques et neurotoxiques.

Alors que l'American Diabetes Association (ADA) recommande aux diabétiques de remplacer le sucre par de l'aspartame, une étude menée par H.J. Roberts, diabétologue, membre de l'ADA démontre que les édulcorants artificiels provoquent :

- accélération des diabètes cliniques,
- des difficultés à stabiliser le diabète des insulino-dépendants et ceux traités par voie orale,
- l'aggravation des complications du diabète : rétinopathie, cataracte, neuropathie et gastroparésie ou atonie gastrique,
- des convulsions.

En effet, la diminution frappante des symptômes intervint après l'arrêt de l'aspartame et leur réapparition à la reprise de sa consommation.

Des personnes peuvent être très sensibles à ce « poison ». En effet, au cours d'une étude menée par le Dr G. Walton, les symptômes étaient si graves que trois des participants dirent avoir été empoisonnés et l'expérimentation fut arrêtée compte tenu du danger encouru par les sujets soumis aux tests. Suite à l'expérience, Walton

conclut : « *L'aspartame provoque des crises d'apoplexie et des modifications comportementales. [...] Je mets en cause la validité et la véracité de toutes études commanditées par NutraSweet Company* ». ⁽⁷⁾

Pourquoi des acides aminés seraient-ils dangereux ?

L'aspartame se compose de :

- 50 % de phénylalanine (acide aminé),
- 40 % d'acide aspartique (acide aminé),
- 10 % de méthanol (alcool de bois)
- La DKP

A part l'alcool de bois dont le nom présage sa toxicité, on pourrait penser que les acides aminés sont sans danger. Erreur, des transformations chimiques dues à la chaleur, leur donnent la capacité de détruire les neurones du cerveau qui après excitation sont détruits par explosion en l'espace de quelques heures. ⁽⁸⁾ Comme pour la cigarette, certaines personnes plus sensibles que d'autres ont des réactions immédiates (maux de tête, nausées, vomissement...) alors que pour

la plupart cela passe inaperçu. Bien sûr, personne ne fait le rapprochement entre maux de tête, angoisses, fibromyalgie, démangeaisons, hyperactivité...⁽¹⁾ et la consommation de boissons dites « light », de bonbons et chewing-gum sans sucre, de produits laitiers sucrés à l'aspartame, de certains plats cuisinés...⁽²⁾.

L'ACIDE ASPARTIQUE (acide aminé) : 40 %

Le Dr Russell L. Blaylock, dans son livre⁽⁹⁾ fait mention de centaines de références scientifiques afin de démontrer comment l'excès dans l'alimentation d'acides aminés excitateurs libres tels que l'acide aspartique et l'acide glutamique causent de sérieux désordres neurologiques chroniques et de nombreux autres symptômes.

Neurotransmetteurs, l'aspartame et le glutamate agissent normalement dans le cerveau en facilitant la transmission de l'information entre les neurones. En excès, ils détruisent certains neurones en autorisant l'invasion de calcium en surdose dans les cellules ce qui déclenche une augmentation excessive de radicaux libres qui tuent les cellules nerveuses et crée des trous dans le cerveau.

Leur nom « excitotoxines » vient du fait qu'ils excitent ou stimulent la mort des cellules nerveuses.

L'acide aspartique pris sous sa forme libre (non relié aux protéines), élève le taux de glutamate (acide glutamique) dans le sang peu après son ingestion ce qui provoque une élévation de neurotransmetteurs dans

certaines zones du cerveau.

La barrière sanguine du cerveau qui le protège d'un excès de glutamate ou d'aspartame, et d'autres toxines n'est pas complètement développée chez l'enfant ; chez l'adulte, elle ne protège pas toutes les régions du cerveau ce qui permet l'infiltration d'un excès de glutamate et d'aspartame dans le cerveau, même lorsque la barrière est intacte ; dans certaines pathologies chroniques et aiguës, cette barrière peut être endommagée.

La destruction des neurones se fait lentement et progressivement. Il faut cependant qu'au moins 75% des cellules nerveuses d'une zone du cerveau soient tuées avant que les symptômes cliniques d'une maladie chronique ne soient décelables (sclérose en plaque, sclérose latérale amyotrophique, pertes de mémoire, problèmes hormonaux, perte d'audition, crises d'épilepsie, maladie d'Alzheimer, maladie de Parkinson, hypoglycémie, démence du Sida, lésions du cerveau, désordres neuroendocrinaux...).

La *Federation of American Societies For Experimental Biology* (FASEB), qui minimise habituellement les problèmes et se conforme habituellement à la ligne de conduite de la FDA, a déclaré récemment : « *Il est prudent d'éviter l'utilisation de suppléments diététiques d'acide L-glutamique chez les femmes enceintes, les nourrissons et les enfants à cause d'effets secondaires endocrinaux, tels prolactine et cortisolie ...* »⁽¹⁰⁾ L'acide aspartique de l'aspartame a les même effets délé-

tères sur le corps que l'acide glutamique.

PHÉNYLALANINE (acide aminé) : 50 %

La phénylalanine, acide aminé est normalement présent dans le cerveau.

Certaines personnes naissent avec un problème d'ordre génétique appelé phénilcétonurie (PKU) et sont incapables de la métaboliser ce qui peut être dangereux et parfois mortel. Il a été démontré que l'ingestion d'aspartame, particulièrement avec des hydrates de carbones (glucides), peut provoquer des niveaux excessifs de phénylalanine dans le cerveau, même chez des personnes ne souffrant pas de PKU.

Des tests ont démontré⁽¹¹⁾ que certaines personnes ne souffrant pas de PKU mais ayant consommé de grandes quantités d'aspartame pendant une période de temps assez longue ont des niveaux excessifs de phénylalanine dans le sang.

Les taux excessifs dans le cerveau peuvent diminuer la sécrétion de sérotonine et conduire à la dépression. Une seule prise d'Aspartame élève le niveau de phénylalanine.

Les tests faits sur des rongeurs prouvent qu'ils métabolisent mieux la phénylalanine que l'homme ce qui la rend encore plus dangereuse chez ce dernier.⁽¹²⁾

Une étude faite sur 320 rats pendant 2 ans dont la moitié ont ingéré de l'aspartame dans leur nourriture à des doses différentes montre que douze rats développèrent une tumeur cérébrale dont 5 sur des rats

nourris avec de faibles doses d'aspartame contrairement à ceux qui n'en prenaient pas. ⁽¹³⁾

Le Pr Blaylock affirme que l'accroissement excessif de phénylalanine dans le cerveau peut provoquer la schizophrénie, une attaque d'apoplexie...

MÉTHANOL (alcool de bois d'Aka) : 10 %

Le Méthanol ou alcool de bois est un poison mortel. Il est à l'origine de la cécité ou de la mort chez certains alcooliques « risque-tout ». Il se libère graduellement dans l'intestin grêle au contact de l'enzyme chymotrypsine. Son absorption est plus rapide lorsqu'il est libre (sans liens chimiques) ce qui est le cas pour le méthanol synthétisé à partir de l'aspartame lorsque celui-ci est chauffé au-delà de 30° C.

Dans l'organisme, il se dégrade en ACIDE FORMIQUE et en FORMALDEHYDE tous les deux toxiques. Le formaldéhyde est une neurotoxine mortelle. L'EPA ⁽¹⁴⁾ déclare que le méthanol « est un poison cumulatif compte tenu de la faible proportion éliminée après son absorption. »

La dose limite journalière autorisée (DJA) de méthanol est de 7,8 mg/jour, 10 % de l'aspartame se transforme en méthanol.

Un litre de boisson édulcorée à l'aspartame contient environ 56 mg de méthanol, ce dernier se transformant en acide formique il est conseillé de ne pas dépasser la DJA. ⁽¹⁵⁾

On dépasse la dose limite avec la consommation d'un litre de soda sucré à l'aspartame.

Les défenseurs de l'aspartame mettent en avant que la quantité de méthanol contenue dans les jus de fruits et de légumes frais est égale et parfois plus importante que celle présente dans les boissons édulcorées à l'aspartame.

Cependant, il est avéré que le vin, boisson alcoolisée contient également beaucoup d'éthanol, facteur protecteur et antidote du méthanol empêche la transformation de ce dernier en formaldéhyde très toxique. Cela rend les comparaisons entre le méthanol dérivé de l'aspartame et celui dérivé des boissons alcooliques inadéquates.

Etant donné que les jus de fruits, de tomates contiennent des quantités de méthanol suffisantes pour causer un empoisonnement chronique au méthanol, ces aliments doivent donc, comme

les boissons alcoolisées, contenir leur antidote naturel ce qui les rend inoffensifs pour le consommateur.

Pour l'aspartame la dose journalière maximum conseillée est de 40 mg par kg de poids par jour (l'AFSSA) ⁽¹⁶⁾.

Les symptômes d'un empoisonnement au méthanol : maux de tête, bourdonnements d'oreilles, dérangements gastro-intestinaux, faiblesse, vertige, frissons, trous de mémoire, engourdissement et douleurs fulgurantes des extrémités, troubles du comportement, névrite. Les problèmes de vue sont les plus connus (vision embrumée, rétrécissement progressif du champ visuel, vision voilée, vision obscurcie, dommages rétinien et perte de la vue...).

Le formaldéhyde est cancérigène ; il altère la rétine, nuit à la reproduction de l'ADN et cause des malformations prénatales ⁽¹⁷⁾. On en trouve dans de nombreux produits ⁽¹⁸⁾.

C'est l'absence d'un couple d'enzymes clés qui rend l'humain beaucoup plus sensible aux effets toxiques du méthanol que les animaux. On ne peut donc considérer les tests réalisés sur les

animaux avec l'aspartame ou le méthanol comme reflétant les dangers encourus par l'homme ? L'éthanol en plus grande quantité que le méthanol est l'antidote à sa toxicité chez l'homme. (15)

Lors de la guerre du Golfe, les militaires ont consommé de grandes quantités de boissons édulcorées à l'aspartame. Chauffées à plus de 30° C par le soleil local, beaucoup d'entre eux développèrent des maux inconnus, en fait ils furent, d'après leurs symptômes, empoisonnés par le formaldéhyde. D'autres produits dérivés de l'aspartame tel le DKP (*voir ci-dessus*) pourraient être en cause.

Et pourtant, c'est en connaissance de cause qu'en 1993, le FDA approuve l'aspartame dans un certain nombre de produits alimentaires amenés à être chauffés au-delà de 30° C.

La DKP ou DIKETOPIPERAZINE

Produit dérivé du métabolisme de la phénylalanine, la DKP est impliquée dans l'apparition de tumeurs au cerveau. PLe Pr Olney a remarqué que la DKP, transformée en substance nitroazotée dans l'intestin, produit un composant similaire au N-nitrosourea, composant chimique puissant en cause lors de tumeurs au cerveau. La DKP se synthétise dans des produits liquides contenant de l'aspartame après un stockage prolongé, la DKP peut provoquer des polypes utérins et des modifications du taux de cholestérol. (19)

Aux Etats-Unis entre 1983 et 1987, une augmentation de 6 % chez les hommes et de

11 % chez les femmes de tumeurs au cerveau coïncide avec la légalisation de l'aspartame. Pourraient-ils y avoir un lien ?

Comment éviter la consommation de ces produits ?

L'édulcorant est souvent écrit en clair : Aspartame, parfois c'est son nom de code E951, la mention « *contient de la phénylalanine* » veut également dire édulcoré à l'aspartame, cette mention est destinée aux personnes souffrant de phénylcétonurie (maladie génétique rare).

De nombreuses personnes souffrent de symptômes attribués à l'aspartame tandis que d'autres ne semblent pas souffrir de réactions immédiates. Cependant, souvent il peut s'écouler de nombreuses années avant les premiers symptômes.

Pourquoi ce manque d'information ?

Tout d'abord, il est rare que le consommateur fasse le rapprochement entre les symptômes et la prise d'aspartame, les plaintes ne sont donc pas courantes.

D'autre part, le fait qu'un produit très dangereux ait été approuvé indique la façon dont les industries chimiques et les laboratoires pharmaceutiques arrivent à manipuler les agences gouvernementales comme la FDA, les organisations corrompues telle l'*American Dietetic Association* ainsi que le flot d'études scientifiques, incorrectes et frauduleuses, soutenues par des industriels, et surtout commanditées par les fabricants d'aspartame

eux-mêmes.

Erik Millstone, chercheur au *Science Policy Research* de l'Université du Sussex a démontré dans des milliers de page que de nombreux tests de laboratoires étaient falsifiés et les dangers dissimulés ; que des tumeurs furent enlevées aux animaux et que des animaux morts furent ressuscités dans les rapports de laboratoires ; que de fausses déclarations ont été faites à la FDA ; que les deux juges d'instruction fédéraux missionnés pour réunir des charges contre le fabricant d'aspartame furent engagés par le cabinet du fabricant, qu'ils ont laissé passer le délai légal de prescription ; que le Commissaire de la FDA n'a pas tenu compte des objections émises par son propre bureau d'investigation.

Environ 250 millions de personnes dans le monde consomment quotidiennement de l'aspartame.

Son coût est deux fois moins élevé que celui du sucre, cet édulcorant rapporte aux industriels mondiaux plus d'un milliard de dollars par an.

Selon une étude récente sur 500 additifs autorisés et 4000 arômes plus chimiques que naturels, la consommation moyenne d'additifs par personne se situe autour des 3 kilos par an.

Dans son article « *Aspartame : un poison violent !* » paru dans *Biocontact* de novembre 2005 Corinne Gouget (20) résume « *la lugubre histoire de l'aspartame* ». Elle indique que les effets secondaires de l'aspartame sont souvent réversibles. Elle propose de faire un

essai de 60 jours pendant lesquels il ne faut consommer ni d'aspartame ni de glutamate monosodique et de cuisiner soi-même les plats, d'éviter les viandes rouges qui contiennent une source naturelle de phénylalanine et de boire deux litres d'eau par jour.

Le glutamate monosodique

D'après le Dr Russel L. Blaylock, on trouve des excitotoxines dans presque tous les aliments transformés, voilà une excellente raison de cuisiner soi-même et d'éviter l'achat de plats cuisinés. On le trouve sous différents intitulés : E621 ou glutamate monosodique (GMS) aussi dangereux que l'Aspartame utilisé comme exhausteur de goût dans : arômes artificiels et naturels, des épices, caséinate, extrait de levure, huile végétale hydrogénée, extrait de protéines de soja, protéine végétale hydrolysée, protéine végétale, fibre protéique, phytoprotéine hydrolysée, chips, soupes en sachets, sauces, jus de viande, bâtonnets de crabe, plats cuisinés, aliments surgelés, aliments de régime, ... Leurs effets se cumulent et les rendent d'autant plus dangereux. Le Dr Russel précise que des produits surgelés ou aliments de régime contiennent parfois 2, 3 ou 4 types d'excitotoxines différents.⁽²¹⁾

On trouve du glutamate de sodium dans les aliments suivants naturellement sans transformation : viande rouge, fromage, purée de tomates, cependant à part pour les personnes souffrant de maladies telle Alzheimer et Parkinson, il n'y a pas de danger car c'est le glutamate libre qui est dange-

reux et non celui des aliments naturels dans lequel il est lié et se dégrade lentement ; il sera utilisé par les tissus, particulièrement les muscles avant que le taux toxique ne soit atteint.

On peut provoquer les mêmes lésions cérébrales en utilisant l'Aspartame, le glutamate de sodium ou la protéine végétale hydrolysée (produits naturels mais dangereux). La L-cystéine, l'homocystéine sont également excitotoxines.

Certains restaurants utilisent aussi du glutamate de sodium pour rehausser le goût de leur cuisine. Une soif intense ou une allergie peuvent en être l'indication.

Alors pour quelles raisons la FDA classe-t-elle cet édulcorant comme inoffensif pour la santé ?

Il est grand temps de retourner à nos fourneaux pour cuisiner des produits vivants et non toxiques. Pourquoi ne pas boycotter tous ces produits transformés qui enrichissent les industriels, les hôpitaux et les pompes funèbres ?

Catherine Valat

(1) Voir la liste complète dans l'encadré : liste des symptômes.

(2) voir la liste complète dans l'encadré : liste des produits contenant de l'aspartame ou E951.

(3) Les médicaments aussi : Selon l'Agence Française de Sécurité Sanitaire des Aliments (AFSSA), plus de 600 spécialités contiennent de l'aspartame. Mais cet organisme précise que ces apports restent « très limités au regard des apports alimentaires ».

(4) Le dossier n° SID835 :131 du 1er août 1985 du Congrès Américain reprend la déposition d'un ancien chef spécialiste en toxicologie du F.D.A.

(5) F.D.A. (Food & Drug Administration : organisme de certification et de contrôle des aliments et médicaments aux États-Unis).

(6). Voir le rapport bressler sur le site www.dorway.com.

(7). Barbara Mullarkey, « How Safe Is Your Artificial Sweetener ? » Septembre/octobre 1994 de Informed Consent Magazine.

(8). Dr Russell Blaylock dans son livre : Excitotoxines : le goût qui tue (non traduit).

(9) (Excitotoxines : The Taste That Kills, par Russell L. Blaylock, M.D). Le Dr Russell L. Blaylock, est professeur en neurochirurgie à la Medical University of Mississippi.

(10) Safety of Amino Acids, Life Sciences Research Office, FASEB, FDA Contract n° 223-88-2124, Task Order N° 8.

(11) Wurtman et Walker, «Dietary Phenylalanine and Brain Function», réunions du premier meeting international sur la Phénylalanine diététique et la fonction du cerveau, Washington, D.C., 8 mai 1987.

(12) Audition devant le Committee On Labor and Human Resources du Sénat des Etats-Unis, première session sur l'examen des problèmes de santé et de sécurité du NutraSweet (aspartame).

(13) Analyse préparée par le Dr John Olney en tant que déclaration devant le bureau d'investigation de la FDA. Also Excitotoxins par Russell Blaylock, M.D. Du département de psychiatrie, School of Médecine, Washington University, neuroscientifique et chercheur, le Pr Olney est l'une des autorités les plus représentatives en matière d'excitotoxines.

(14) Agence de protection de l'environnement aux Etats-Unis.

(15) Woodrow C. Monte, Ph.D., R.D., «Aspartame : Methanol and the Public Health», Journal of Applied Nutrition, 36 (1):42-53.

(16) Agence Française de Sécurité Sanitaire des Aliments.

(17) Cour d'appel des USA du Circuit du District de Columbia, N° 84-1153 Community Nutrition Institute et le Dr Woodrow Monte contre le Dr Mark Novitch, Acting Commissioner de la FDA des USA (24/9/85).

(18) <http://www.weballergies.com/fiches/formol.html>

(19) Dr Jacqueline Verrett, toxicologue de la FDA, dans sa déposition devant le Sénat des Etats-Unis.

(20) Corine Gouget a écrit un guide des Additifs dangereux et représente en France Mission Possible International. Elle tiendra une conférence en mai à Paris. Voir Agenda du magazine.

(21) V. Nexus n° 10 et également Bio-contact n° 155.

Liens Internet
www.dorway.com ou www.dorway.com/badnewsf.html